

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°055

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 38

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 AVRIL 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 15 avril, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 avril 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 18h30 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

DESCAMPS Christiane, CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, GILLY Jean Paul, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Thierry AUGY
Madame Solene DA SILVA
Madame Maryse EMEL
Monsieur Cédric SCHROEDER
Madame Maria Elisabete GONCALVES PEIXOTO
Madame Mizgin OZHAN
Monsieur Gilbert FAUCHEUX
Madame Katalyne BELAIR
Madame Fatima YAOU
Madame Meriem DERKAOUI
Monsieur Zishan BUTT
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Samuel MARTIN
Madame Kourtoum SACKHO
Monsieur Miguel MONTEIRO
Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ
Monsieur Philippe ALLAIN
Monsieur Pierre SACK
Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Pierre yves NAULEAU
Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Soizig NEDELEC

Monsieur Anthony DAGUET

Secrétaire de séance : Mme Véronique DAUVERGNE

Direction Générale Adjointe Développement/ MAIRE/Chargé de missions

OBJET : Vente du terrain situé au 85, rue Heurtault à l'entreprise MARATIER

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marie-francoise MESSEZ,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article L213-11 du Code de l'Urbanisme ;

Vu l'avis des Domaines en date du 16 décembre 2020 ;

Considérant les objectifs en matière de développement économique et la stratégie de développement urbain portés par la Ville d'Aubervilliers ;

Considérant le projet de l'entreprise MARATIER ;

Considérant que l'acquisition du bien a été proposée à l'entreprise MARATIER et que cette dernière a fait part de son accord ;

Adoption à la majorité par 41 pour , 10 se sont abstenus(Sofienne KARROUMI, Katalyne BELAIR, Pierre yves NAULEAU , Fatima YAOU , Meriem DERKAOUI, Zishan BUTT, Evelyne YONNET-SALVATOR, Anthony DAGUET, Soizig NEDELEC, Yonel COHEN-HADRIA)

DELIBERE :

DECIDE de céder au profit de l'entreprise MARATIER le bien situé au 85, rue Heurtault à Aubervilliers, correspondant à la parcelle cadastrée D 57.

FIXE le prix de cession à 150 000 €.

AUTORISE le Maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil - 7 rue Catherine Puig - 93100 Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

Reçue en préfecture le : 26/04/21
Accusé en préfecture :
93-219300019-20210415-lmc119953-DE-1-1
Publiée le : 26/04/21
Certifiée exécutoire : 26/04/21

Le Maire,
Karine FRANCLET

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text within the stamp reads "MAIRIE D'AUBREUIL" at the top, "43" on the left and right sides, and "de Saint-Denis" at the bottom. A signature in blue ink is written over the stamp.